

DOSSIER DE PRÉSENTATION 2025



ÉDITO

Créer un espace de vie pour ses habitants est un challenge enrichissant et passionnant. La vie d'une commune s'entretient et se développe, les élus et les services sont les semeurs d'ambitions, d'idées et de projets qu'il appartient aux habitants de faire grandir.

L'histoire du développement de la commune prend fondamentalement racine dans son environnement végétal, rural et bocager. FONTIERS CABARDES se nourrit de la nature pour lui laisser sa place au quotidien, offrir aux habitants cette connexion reconnue comme source de bien-être.

Les conditions dans lesquelles l'espace public est créé aujourd'hui illustrent la prise de conscience générale : on respecte la nature avec la gestion «zéro phyto» et les modes différenciés. On la considère comme un préalable à tout projet en s'adaptant à l'existant et non l'inverse. La Commune souhaite offrir un cadre de vie alliant urbanisme et nature, assurant une place centrale aux végétaux et aux fleurs de manière engagée, en accord avec son temps. Fleurissements durables dans les massifs, entretien assuré avec passion et persévérance par les équipes des espaces verts donnent à voir son territoire sous son meilleur jour. Et un habitant qui se sent bien est un habitant qui s'ouvre à l'autre, qui respecte et qui s'investit.

Aux élus de maintenir cette identité qui rend si fière la perle verte de la Montagne Noire, aux Fontierols de la faire croître avec leurs idées et leur attachement.



SOMMAIRE

INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE LA COMMUNE PAGE 4

Bienvenue à Fontiers Cabardès
Données géographiques Données
démographiques Contexte socio-
économique Caractéristiques
identitaires Fêtes locales
Patrimoine

1. NOTRE DÉMARCHE DE VALORISATION PAGE 6

Nos motivations pour l'obtention du label
Stratégie d'aménagement paysager et de
fleurissement Stratégie de gestion

2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE PAGE 9

Valorisation du logo sur les supports de communication Interventions du service
espaces verts à l'extérieur de la collectivité Implication et participation des
habitants
Exemple d'animations Journée Citoyenne
Plan de la visite

3. LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET LE FLEURISSEMENT PAGE 15

Le végétal au cœur de la Commune
Techniques d'entretien du patrimoine végétal

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS PAGE 25

Plan de gestion différenciée
Préservation de la biodiversité
Mise en œuvre du fleurissement

5. LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC PAGE 31

Aménagements urbains
Aménagements récréatifs et sportifs
Partage et préservation du cadre de vie
Aménagements remarquables

ANNEXES PAGE 34



Fontiers-Cabardès, village jardin de la Montagne Noire

Population : 522 habitants (2024, source INSEE)

Altitude : 420 à 1210 m

Superficie : 28,8 km²

Situation : 25 km au nord de Carcassonne, au cœur du Pays Carcassonnais

Un patrimoine végétal riche et diversifié

- 🕒 **6 480 plantations** depuis 2017 : vivaces, arbustes, graminées et arbres fruitiers locaux (pommiers « Carabille » et « museau de lièvre »)
- 🕒 **1,8 Ha de prairie fleuries** (aneth officinale - bourrache - centaurée bleuet - coquelicot simple rouge - coquelourde/nielle des blés - coreopsis tinctoria - cosmos sensation - cosmos 2022,2023)

69 massifs réalisés dans le village, dont **3 collections botaniques :**

- 🕒 Collection d’Hydrangea (hortensias) 80 variétés
- 🕒 Collection de fougères (jardin d’eau)
- 🕒 Rocaille de joubarbes et cactus (39 variétés)
- 🕒 Massif **des enfants** (2018) : créé par les élèves de l’école autour des plantes de bruyère.
- 🕒 **Chemin des pollinisateurs** et **zone humide restaurée**, supports d’ateliers pédagogiques avec l’association ÉcoDiv
- 🕒 **Cimetière jardin** (2018) : transformation d’un ancien cimetière en espace végétalisé.
- 🕒 **Création du sentier patrimonial avec valorisation du patrimoine végétal ET du patrimoine architectural** (lavoirs, fontaines, tour de l’Horloge...)

Une gestion environnementale exemplaire

- 🕒 **Zéro pesticide** (application de la loi Labbé) depuis 2016 et plan de **gestion différenciée** depuis 2021.
- 🕒 **Prairies fleuries** et tontes espacées pour favoriser la biodiversité.
- 🕒 **Paillage systématique** (copeaux de bois issus des déchets verts) à la place des bâches plastiques.
- 🕒 **Hôtels à insectes** créés lors des Journées citoyennes.
- 🕒 **Éclairage public durable** : passage aux LED et panneaux photovoltaïques, en partenariat avec le **SYADEN**

Une commune mobilisée et participative

- 🕒 **École municipale au centre du projet** : plantations, inventaires de biodiversité, rucher pédagogique.
- 🕒 **105 arbres plantés en 2024** au Bosquet avec les enfants et l’ONF (chênes, cèdres de l’Atlas).
- 🕒 **Journée citoyenne annuelle** : plus de 580 participants depuis 2018, entretiens collectifs des massifs et chantiers participatifs
- 🕒 **Rucher communal** : outil pédagogique fédérant habitants, associations et apiculteurs locaux.
- 🕒 **Campagne participative contre le frelon asiatique** (125 reines piégées en 2021).

Jardins partagés

Fêtes, culture et patrimoine

Festival des Plantes de la Montagne Noire 5^{ème} édition en 2025

Rendez-vous aux jardins » chaque année.

Festival des Festjaires et marché gastronomique.

Création de l'association Art & Patrimoine en 2020 : valorisation de la fresque du Chemin de l'eau et du sentier patrimonial, mise en place du Festival des Plantes en Montagne Noire (inscrit sur le calendrier régional et national) et des actions pour la manifestation « Rendez-vous aux jardins ».

APicité 2 Abeilles, démarche remarquable

Villes et Villages Fleuris 2 fleurs (première candidature en 2024 avec l'obtention de 2 fleurs directement)

Territoire engagé pour la nature 2023-2026

Charte d'entretien des espaces publics Niveau

3 (FREDON) (Village pilote depuis 2021)

Prix de l'Investissement Local (catégorie Eau et Assainissement, 2022).

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable Niveau 2 2025)



Soutiens et partenariats

2 dossiers déposés au GAL du Pays Carcassonnais avec le Fonds européen LEADER (60% de financement), la communauté de communes de la Montagne Noire, le Conseil Départemental de l'Aude (pépinières départementales), le SYADEN (syndicat en charge du service public de l'énergie & de l'aménagement numérique), le CAUE de l'Aude, la DRAC avec la Conservatrice des Objets d'art et des antiquités de l'Aude pour le sentier patrimonial, notamment le contenu des panneaux, le lycée Charlemagne, le collège Antoine Courrière, la bibliothèque et l'école de Fontiers Cabardès les associations locales et les habitants.

- o PHASE 1 : 55 000€ (juin 2017)

- o PHASE 2 : 74 000€ (février 2022)

Une phase 3 devrait être déposée en 2026

Comme Chédigny et son « village jardin » Fontiers-Cabardès a su mettre le **végétal et la biodiversité au cœur de son identité**. Ce projet collectif, porté par les élus, les habitants et les associations, fait de la commune une véritable **perle verte du Pays Carcassonnais**, engagée dans la transition écologique et le vivre-ensemble.



Bienvenue à Fontiers Cabardès!



Fontiers-Cabardès est une commune située dans le Cabardès 25 km de Carcassonne sur un mamelon élevé de la Montagne Noire dominant les vallées de l'Aude, la chaîne des Pyrénées et des Corbières, belle vue à l'est sur le pic de Nore (1 210 m). Le village est borné au nord et à l'ouest par les forêts de Ramondens et de la Loubatière.

La population de Fontiers et les touristes apprécient la présence de commerces de proximité situés surtout dans le centre-bourg : épicerie, boulangerie, tabac-presse, restaurants (club 620), Le Pantouquet, Le Chat Barré.

Nous avons également une école Communal un collège une bibliothèque et un espace France Services comprenant une agence postale communale, un city stade, et une salle polyvalente, une vie associative riche (13 associations), et une saison culturelle. Nous avons à cœur d'entretenir et de stimuler toujours davantage ce dynamisme.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Canton : Montagne Noire

Intercommunalité : la Communauté de Communes de la Montagne Noire (22 communes regroupant environ 6000 habitants),

Habitants : 522

Superficie :

288km²

Densité : 20 hab.

km²

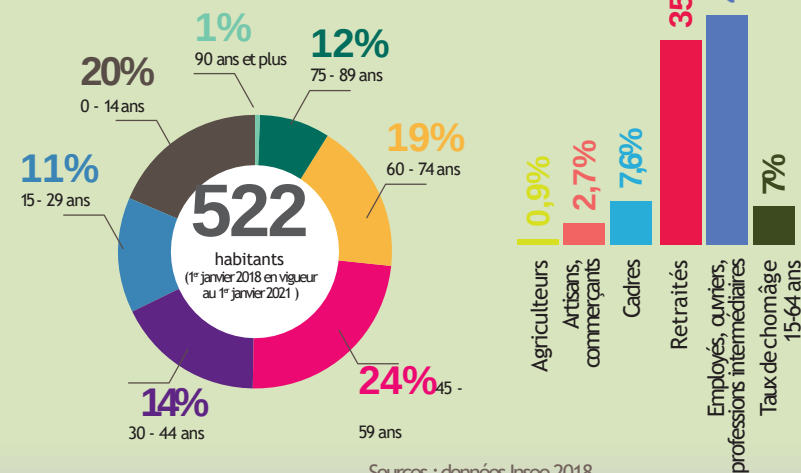
Altitude : entre 420

et 1210 m

Climat : En 2020, le climat de la commune est de type climat Méditerranéen

Sol : Acide(schiste)

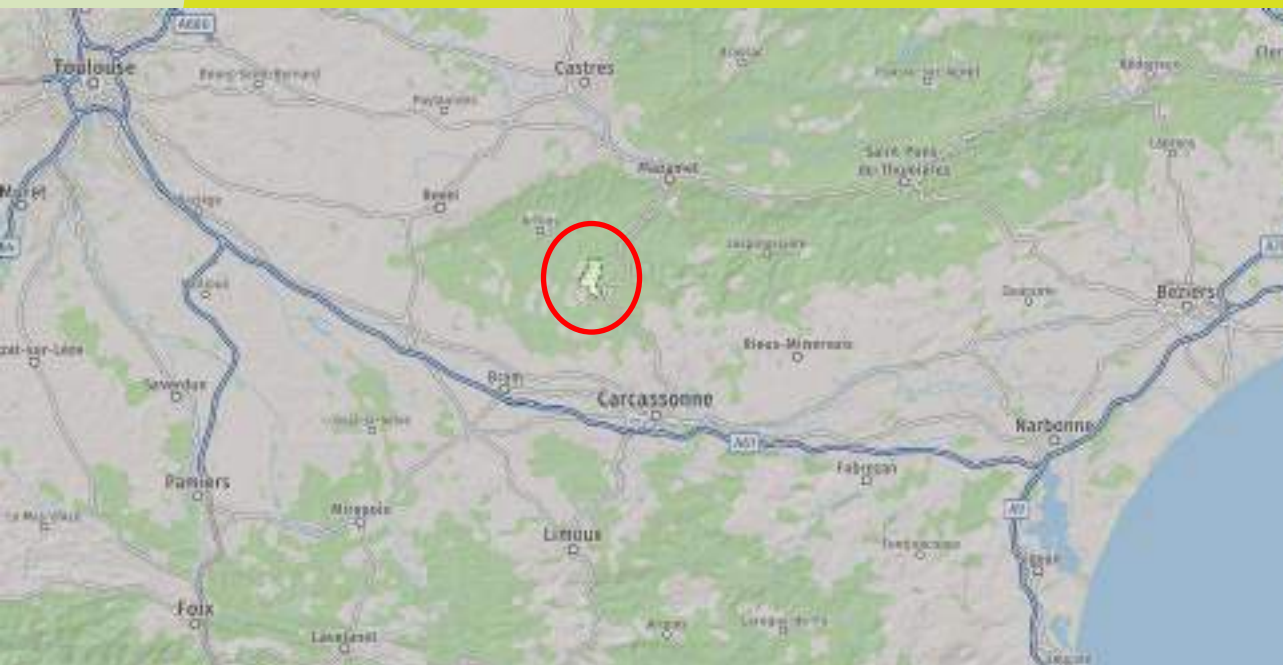
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



Bienvenue à Fontiers Cabardès!

Nous voudrions faire de Fontiers-Cabardès le Village-Jardin remarquable du Pays de Carcassonne grâce à son patrimoine paysager et historique en vue de développer une plus grande activité touristique et améliorer l'unité du village autour de son identité : l'eau, la pierre, la forêt.

Fontiers-Cabardès est un village remarquable, adossé aux contreforts de la Montagne Noire, dans un écrin de verdure entre forêts et campagne. De son promontoire, il embrasse la plaine de Carcassonne, les Corbières et la chaîne des Pyrénées. Il se situe à 1 heure de Toulouse, à 1 heure des plages de la Méditerranée, très proche de sites pôles : châteaux cathares de Saissac et de Lastours, marbrrières de Caunes Minervois, au nord à 1h d'Albi (classée à l'UNESCO), à 24 km de l'aéroport de la Cité de Carcassonne (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO). L'origine de Fontiers remonte à la fin du 12ème siècle.



Pierre-Paul Riquet à Fontiers-Cabardès

Séjour et expérimentation hydraulique

Selon la tradition locale, **Pierre-Paul Riquet** résidait au château de Fontiers (dont subsiste la Tour de l'Horloge) lorsqu'il entreprit là une **rigole d'essai** au-dessus de la prise d'Alzeau, dans le but d'alimenter le futur Canal du Midi avec les eaux de la Montagne Noire,

Aménagement paysager

Pendant ce même épisode, **André Le Nôtre**, célèbre jardinier de Louis XIV, aurait dessiné **le Bosquet**, une allée à perspective prolongée, élément marquant du patrimoine du village

Valorisation actuelle

Depuis 2021, un **sentier patrimonial** nommé « **Sur les pas de Pierre-Paul Riquet et André Le Nôtre** » permet de découvrir le village, les vestiges historiques, sources, fontaines et zones naturelles dans un contexte botânico-historique

Fontiers-Cabardès fut un lieu d'expérimentation clé pour Riquet. Ses travaux sur la rigole d'essai y ont validé l'idée que les eaux de la Montagne Noire pouvaient alimenter le Canal du Midi. Le village garde encore les traces de ce passage, mêlant histoire technique et patrimoine paysager.



-L'église Saint-Clément. L'église (à l'exception du porche) est inscrite aux monuments historiques depuis le 14 avril 1948. Elle possède une nef à quatre travées charpentée sur arcs diaphragmes et quatre chapelles du XVI^e siècle, un chevet à cinq pans, des chapiteaux corinthiens, six chapelles latérales, une chapelle au nord du chœur 1535/1537, un clocher de 17 cloches fondues en 1974 par le fondeur Dominique Bolife, et des piliers du chevet antérieurs au XVI^e siècle.

-La Tour de l'horloge datant du XVI^e siècle et mesurant 18 m de haut. À côté se trouve une fontaine de 1727 dont la partie supérieure a été refaite en 1821 sur la place de l'Aubépine. La tour est classée à l'inventaire des monuments historiques.

-L'ensemble des 3 Fontaines de la Samaritaine (1834/1854/1871) dont deux ont été bâties par l'abbé Escribe. Celle de 1871 est inscrite à l'inventaire du patrimoine depuis 1944

-Le Bosquet est la place principale du village. Il aurait été dessiné par le célèbre jardinier André Le Nôtre (1613 - 1700), dont une rue à proximité porte son nom, quand Pierre-Paul Riquet (1604-1680) qui résidait au château de Fontiers (il en reste La Tour de l'Horloge) a entrepris la création de "la Rigole de la montagne" située à « La prise d'Alzeau » sur la commune voisine de Lacombe, à l'époque faisant partie de Fontiers



Fontiers Cabardès en bref

Identité

Perle Verte de la Montagne Noire

Festive

3 grands rendez-vous annuels : Festjaires, Festival des plantes, le marché gastronomique, Le Chat Barré

Animée

Saison culturelle, journée du patrimoine, rendez vous au jardin, festival des plantes

Dynamique

13 associations

Verte

Le végétal au cœur de la Commune. Une Commune où il fait bon vivre ensemble !



1 Notre démarche de valorisation environnementale

Préserver et développer qualité de vie et attractivité de la commune : une œuvre collective - élus, agents, habitants – d'intérêt général !

NOS MOTIVATIONS POUR LA 3^{ème} ABELLE

Les idées foisonnent pour embellir notre commune, et pour répondre aux attentes de la population par rapport aux préoccupations environnementales actuelles. Il nous appartient de partager avec les habitants les enjeux et le sens du label « API CITE », pour qu'ils soient acteurs et fiers de leur territoire. Les contacts avec les autres collectivités, le partage d'expériences et de bonnes pratiques contribuent également à atteindre notre objectif. La volonté des agents et leur engagement dans la démarche mérite d'être soulignée. En effet, les agents ont profondément modifié leurs pratiques afin de respecter les critères du label. La sensibilisation et la formation des agents et des élus constituent une part importante de la mise en œuvre des nouvelles pratiques dans le travail au quotidien. Les critères du label, ont guidé nos actions et nous ont permis de progresser. Le label va renforcer notre crédibilité pour communiquer auprès des habitants, et les convaincre du bien-fondé de nos actions. L'obtention de la Troisième Abeille nous permettrait de nous approprier davantage le label comme un levier d'actions à mener afin de poursuivre l'aménagement d'un environnement durable.

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

La municipalité a fait le choix lors de sa prise de mandat de continuer sa politique afin de créer un environnement agréable, convivial, propice au développement du lien social, notamment intergénérationnel. Nos aménagements Communaux ou paysagers font l'objet de consultation du CAUE de l'Aude, afin d'étudier les meilleures orientations de nos projets et de définir nos attentes auprès des architectes. Le service des espaces verts et la commission Environnement urbanisme voirie bâtiment et travaux sont systématiquement consultés. Les uns apportent leur expertise dans la gestion de l'entretien des espaces, les autres vérifient la cohérence avec les objectifs municipaux orientés vers le développement durable. Le végétal est au cœur de chacun des projets Communaux. La rue de la Carierasse, la route de Carcassonne, la place du Bosquet, sont des réalisations où le végétal est particulièrement mis en valeur.

STRATÉGIE DE GESTION

L'ensemble de la Municipalité a collaboré avec nos différentes associations, habitants pour élaborer notre premier plan de gestion différenciée. Cet outil donne une ligne directrice pour réintroduire la nature dans la Commune et créer de meilleures conditions pour la protection de la biodiversité.

L'application du plan de gestion différenciée, a débuté en 2021. Les pratiques des agents techniques ont été modifiées. 4 modes de gestion sont appliqués selon les lieux et les espaces.

La stratégie de fleurissement a été modifiée. Nous avons abandonné les plantations en jardinières au profit de plantations en pleine terre. de la commune continu sur toute l'année. **Nous avons poursuivi le remplacement des bâches en toile tissées par du paillage de copeaux.** Les nouvelles réalisations paysagères privilégient les **plantes vivaces et les arbustes.** Le plan de gestion différenciée nous oriente vers un traitement plus soigné des entrées de bourg et accorde plus de place au développement naturel à fontiers Plaisance dans, en espaçant et ciblant les tontes.

Nous avons pour objectif à terme d'établir un **plan de gestion de notre patrimoine arboré.** Nous souhaitons, en partenariat avec l'ONF, réaliser un diagnostic de notre patrimoine arboré.





Les bénévoles de la journée citoyenne

Une journée par an, depuis 2018, exception faite des années 2020 et 2021, les habitants sont appelés à venir faire des travaux sur la commune. Des ateliers divers destinés à l'entretien et à l'embellissement du cadre de vie rassemblent les bénévoles.

Certains ateliers sont directement liés aux espaces verts, désherbage des parterres, remplacement des bâches par des copeaux, débroussaillage...

Les agents du service espaces verts sont particulièrement impliqués dans la préparation et la réalisation des ateliers de la Journée Citoyenne.



La journée citoyenne en chiffres

580 personnes en 6 éditions › Opération frelon
(2018 à 2019, › Journée citoyenne entretien des massifs
2022,2023,2024,2025) › Chantier « participatif»

2. Vers la troisième Abeille

VALORISATION DU LOGO ET DE LA DÉMARCHE SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION



Fontiers-Cabardès : Commune labellisée pour la protection de l'abeille et de l'environnement

Fontiers-Cabardès a été récompensée par deux distinctions majeures pour son engagement durable dans la protection de l'environnement, de la biodiversité et des pollinisateurs :

Label APIcité « 2 Abeilles Démarche remarquable »

Le comité APIcité a salué la pérennité et la qualité des actions mises en place par la commune, dont plusieurs initiatives exemplaires :

Un **rucher communal à vocation pédagogique** permettant d'organiser des ateliers et actions de sensibilisation pour les écoliers et les habitants, afin d'encourager la découverte de l'apiculture et de l'écosystème des abeilles.

Une **politique de lutte contre le frelon asiatique**, reconnue pour son sérieux et son efficacité, qui protège activement les colonies locales et limite les risques de prédation sur les abeilles.

Des projets innovants et une volonté constante de préserver le patrimoine naturel de Fontiers-Cabardès, à travers la création d'espaces mellifères (plantes et fleurs pour les abeilles), le soutien à l'agriculture locale et à la biodiversité, ainsi que l'entretien raisonné des espaces verts.

Ces engagements ont permis à Fontiers-Cabardès de devenir un exemple territorial pour la préservation des abeilles et pour une gestion environnementale responsable et collective.



Vers la troisième « Abeille » APIcité : actions concrètes

- **Inventaire scientifique des pollinisateurs sur la zone humide**

La réalisation d'un inventaire par les enfants de l'école, en partenariat avec la société Ecodiv, aboutit à un véritable atlas local de la biodiversité. Cette démarche pédagogique et participative sensibilise dès le plus jeune âge à la diversité des insectes pollinisateurs et à leur rôle écologique.

- **Convention citoyenne pour la pollinisation**

Fontiers-Cabardès a mis en place des conventions avec les habitants, en lien avec différents apiculteurs locaux. Cette action favorise la pollinisation des jardins et crée un réseau collaboratif autour de l'apiculture.

- **Installation de ruches dans les jardins privés**

Grâce à la convention, dix ruches ont été installées dans différents jardins privés sur la commune, renforçant le maillage pollinisateur et favorisant la présence des abeilles partout sur le territoire.

Ces actions illustrent parfaitement l'esprit du label APIcité « J'aime, je protège et je défends l'abeille » : elles allient pédagogie, implication citoyenne, collaboration avec les apiculteurs, et développement de la biodiversité locale. Elles démontrent l'exemplarité de Fontiers-Cabardès en faveur de la protection active des abeilles et des pollinisateurs, un dossier de candidature solide pour obtenir une troisième Abeille au label APIcité.

Intégrée à une dynamique reconnue

Le jury en charge de l'attribution du label de la charte d'entretien des espaces publics a attribué à la commune le label niveau 3 pour un an renouvelable à l'issue d'un contrôle effectué par le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Labellisation de Fontiers Cabardès en "Territoire Engagé pour la Nature 2023/2026"



FONTIERS CABARDES, INTÉGRÉE À UNE DYNAMIQUE RECONNUE

A l'occasion du salon des communes et des territoires de l'Aude la commune de Fontiers Cabardès a remporté le premier prix de l'Investissement Local Catégorie eau et assainissement .Trophée remis par la Fédération des Travaux Publics Occitanie et l'Association des Maires de l'Aude .



Engagée depuis de nombreuses années dans la protection de l'environnement, de la biodiversité et des pollinisateurs, la Municipalité de Fontiers Cabardès s'est vue remettre deux labels :

- le label APIcité « 2 Abeilles Démarche remarquable ».

Le comité de labellisation APIcité félicite Fontiers-Cabardès pour la pérennité de ses actions en faveur de l'abeille et de l'environnement et pour ses projets prometteurs.

Parmi les actions, le comité de labellisation a particulièrement valorisé :
Un rucher communal à vocation pédagogique qui propose des actions de sensibilisation aux écoliers et aux habitants de Fontiers-Cabardès.
Une politique de lutte contre le frelon asiatique exemplaire.
Fontiers-Cabardès s'applique à préserver et développer son patrimoine environnemental.

Intégrée à une dynamique reconnue

Labellisation de Fontiers Cabardès Villes est
villages fleuris 2 fleurs 2024

FONTIERS CABARDES, INTÉGRÉE À UNE DYNAMIQUE RECONNUE

A l'occasion des assises du cadre de vie et remise des prix VVF 2024
la Commune a obtenue **2 fleurs** pour sa **première candidature**



Quelques exemples d'animations, pour approfondir la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et valoriser le cadre vert de la commune.



PROTECTION DES OISEAUX

Les enfants ont été sensibilisés lors d'une séance animée par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) à la protection des oiseaux, leurs caractéristiques, et leurs besoins. Des nichoirs à oiseaux ont ensuite été fabriqués, posés près de l'école.

CAMPAGNE FRELON ASIATIQUE

CAMPAGNES CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES Depuis 2020, 145 destructions de nids ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. La Commune adhère à la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON) dans le cadre du plan régional. La Commune réalise Une campagne de capture des reines, menée en avril et mai, a lieu tous les ans grâce à l'engagement des associations à qui la Commune a remis des pièges. En 2021, elle a permis de capturer 125 reines fondatrices. En informant la population de la présence du frelon pour mieux identifier les nids et participer à la création de pièges. (Pour ce faire nous invitons tous les habitants et les enfants à cette action collective à des ateliers participatifs). Le piégeage des fondatrices au printemps prévient la formation des nids et permet d'éviter les fortes prédateurs observées en été-début d'automne. La méthode est incontournable mais elle se heurte à un obstacle majeur, leur détection. Cette journée sera animée par Patrick BELAMAN et la mairie de FONTIERS CABARDES..

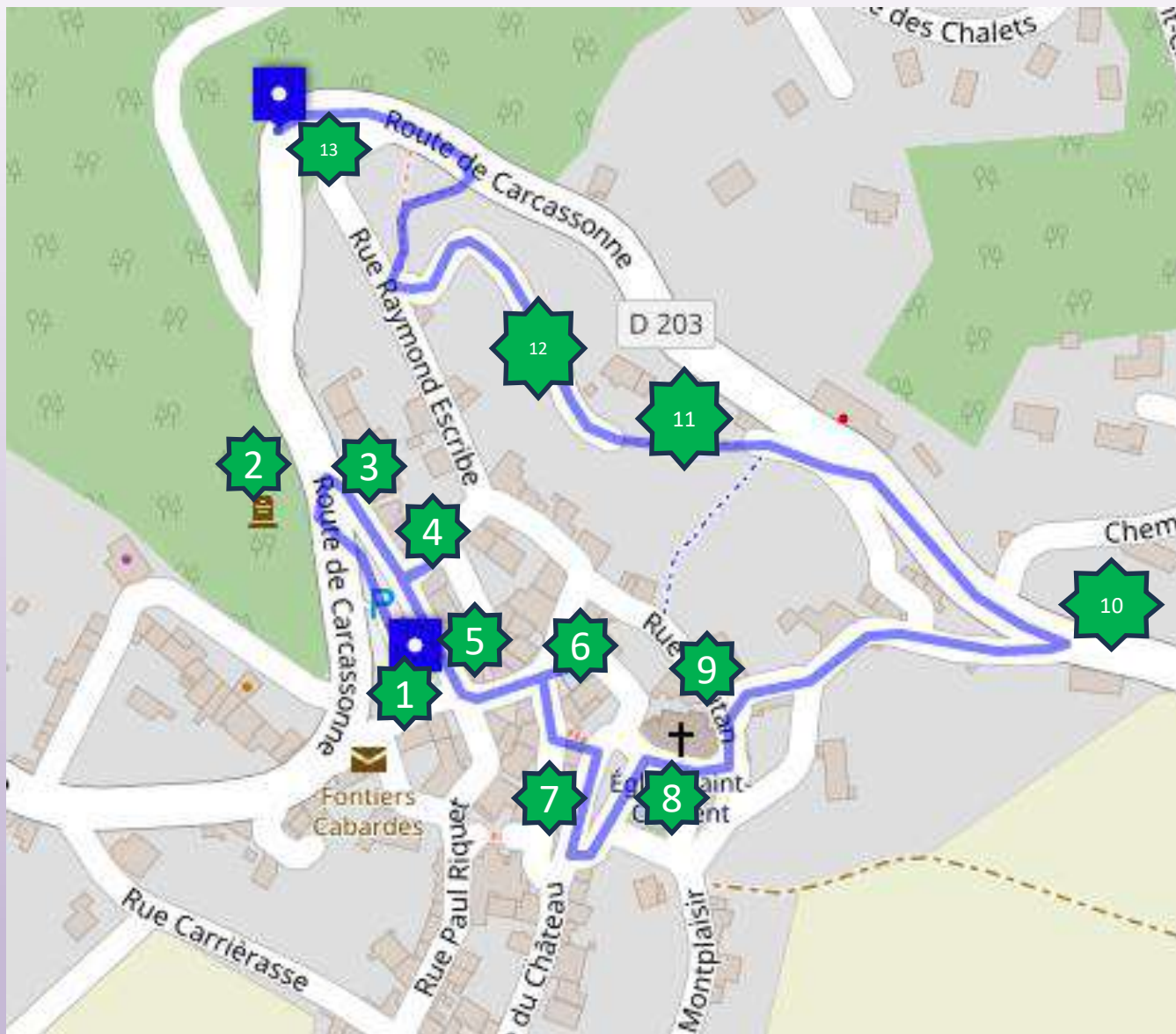


RUCHER COMMUNAL

Le Rucher Communal Pédagogique est le moyen pour les écoliers et les habitants de se familiariser avec la présence des abeilles, puis par l'observation, de découvrir et comprendre les services écologiques fournis à l'homme par la biodiversité et en particulier le service de pollinisation. Il est l'outil d'un programme scolaire porté par la Commune et Patrick BELLAMAN. Les ruchers, installés sur le territoire, fédèrent les acteurs locaux autour de la gestion collective d'un bien commun, la biodiversité.



PLAN DE LA VISITE



- 1 Départ Rocaille à Joubarbes
- 2 Sentier patrimonial
- 3 Fresque
- 4 Massif des enfants
- 5 Tour de l'horloge
- 6 Place de l'aubépine
- 7 Cimetière jardin
- 8 Massif église
- 9 Massif Cendral
- 10 Massif de Bals
- 11 Lavoir couvert / Collection Hortensias
- 12 Chemin des polinisateurs
- 13 Collection de fougères
- 14 Fontiers Plaisance





LA ROCAILLE DE JOUBARBES : Niché au cœur du village de la montagne noire sur la commune de Fontiers Cabardès , les passionnés et de plantes succulentes ainsi que les Sempervivum, Cactus (Opuntia compressa), agaves et sedum ont trouvé leur place sur ce massif résolument tendance.

Un jardin sec exclusif plus que jamais dans l'air du temps !

Une réalisation effectuée par les services municipaux ,

Réalisation Aout 2023 deux Semaines avec deux agents

AVANT



APRES



Selon la légende, Pierre-Pol Riquet, extraordinaire inventeur du Canal du Midi et André Le Nôtre, architecte paysager de Louis XIV, auraient séjourné à Fontiers-Cabardès autour de 1666.

Riquet, cherche alors une solution pour alimenter le Canal en captant les eaux de la Montagne Noire et élabore une rigole d'essai au-dessus de la prise d'Alzeau, située à quelques kilomètres de notre village. Le Nôtre, profitant de son séjour à Fontiers dessine le Bosquet, exemple d'allée paysagère à la perspective infinie.

Suivons les pas de nos deux amis et partons à la découverte du village et de son patrimoine !

Pour vous y aider, ils ont imaginé un jeu de piste...

Ce jeu vous mènera de questions en réponses que vous trouverez en lisant les panneaux situés le long du parcours ou en utilisant votre sens de l'observation.

Soyez attentifs aux panneaux, aux flèches et aux clous ancrés sur l'asphalte !

A chaque panneau, entourez la lettre correspondant à la bonne réponse et formez ainsi les 3 noms de plantes que vous avez rencontrées sur votre parcours.

Création 2020



Fontiers Cabardès - les chemins de l'eau : Cette fresque représente André Le Nôtre en discussion avec Paul Riquet à Fontiers Cabardès pendant la construction du canal du Midi
Réalisation Monique FESQUET 2021



3. Patrimoine végétal et fleurissement

LE VÉGÉTAL AU CŒUR DE LA COMMUNE

Chacune des réalisations a fait l'objet d'un accompagnement pour l'aménagement paysager. La place du végétal dans nos espaces publics est privilégiée. Le CAUE nous guide dans le lancement de nos projets urbains et accorde une place importante au tissu végétal.

LE PATRIMOINE ARBORÉ

Le parc du Bosquet

On peut observer dans le parc du Bosquet quelques arbres remarquables. Ce parc a été créé par le célèbre jardinier Le Notre. La commune sécurise ce parc. Un expert de l'ONF est venu nous apporter les informations utiles pour les surveiller. Un diagnostic de notre patrimoine arboré nous permettra de programmer les interventions d'entretien, d'élagage si nécessaire, d'abattage et de plantations.

Le bois du Taillis

la commune possède également un bois communal d'une surface de 5 ha situé en plein cœur de la commune.

Ce bois peuplé principalement de chênes, hêtres est un poumon vert indispensable à la qualité de vie de chacun.

Très fréquenté par les administrés nous limitons les interventions humaines et l'entretien au strict minimum afin de conserver cet espace naturel en lieu de détente et de promenade.



Opération plantation, un arbre, l'opération a été lancée par la municipalité.

Les arbres, symboles de vie longue, naturelle et solide, permettent aux enfants de la Commune de semer des racines durables.

Le 19 mars 2024, 105 arbres ont été plantés dans le Bosquet : chênes, Cèdres de l'Atlas.



Les enfants au centre du projet

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire de la commune ont participé à la plantation de haie, de massifs. Un acte symbolique, pédagogique et coopératif animé par des représentants de la mairie.

Ces derniers ont adapté leur exposé en fonction de l'âge des enfants. Cette initiative a permis aux élèves de découvrir les différentes facettes de ce type de plantation, ses fonctions de protection, d'habitat pour la biodiversité, de cadre de vie et de loisirs. Tout cela pour amener les enfants à découvrir leur environnement, à s'ouvrir aux différents milieux naturels et à les préserver.

Fin 2018 les écoliers de la Commune de Fontiers Cabardès ont créé ce massif de plantes de bruyères

AVANT



APRES



La Tour de l'horloge datant du XVI^e siècle et mesurant 18 m de haut. À côté se trouve une fontaine de 1727 dont la partie supérieure a été refaite en 1821 sur la place de l'Aubépine. La tour est classée à l'inventaire des monuments historiques,

Désimperméabiliser par le végétal

Caractéristiques:

Fosse de plantation créée dans une surface imperméable ou artificialisée existante à partir de la découpe du revêtement et le travail du sol en place en vue d'en développer la fertilité.

Procédés

- ☐ Découpe selon un tracé, démolition et retrait/réemploi du revêtement.
- ☐ Décompactage du sol en place.
- ☐ Amendement superficiel via du compost.
- ☐ Paillage du sol et plantation.

AVANT



APRES



L'ensemble des 3 Fontaines de la Samaritaine et de l'Aubépine (1834/1854/1871) dont deux ont été bâties par l'abbé Escribe. Celle de 1871 est inscrite à l'inventaire du patrimoine depuis 1944.

AVANT



APRES



L'ancien cimetière de 1727 a été transformé en cimetière jardin.
La commune a transformé ce lieu en 2018 qui était abandonné depuis des décennies place au végétal.



APRES

AVANT



AVANT



APRES





AVANT



APRES



Une nouvelle approche du fleurissement a été adoptée , à travers la conception de massifs, aménagements de voirie et intégration de mélange de fleurs. Cela se traduit par l'utilisation de plantes vivaces et arbustes adaptés au sol et au climat .



Aujourd'hui les communes, parsemés aux flancs des reliefs, ont tous leur "fount" (fontaine). Certains abreuvoirs ou lavoirs-abreuvoirs sont simplement bâtis, alors que d'autres ont été couverts. Ce sont ces derniers qui font l'objet de cette restauration, avec comme principal objectif leur conservation.

Les conserver, les réhabiliter, y rétablir l'eau, c'est affirmer leur valeur patrimoniale de la commune mais c'est aussi participer à l'amélioration du cadre de vie, à la beauté des paysages, et par-delà, s'intégrer dans une vision de tourisme "authentique" tel qu'il se plaît à être pratiqué dans la montagne noire.

Le patrimoine vernaculaire constitue une reconnaissance de nos terroirs. Capter, canaliser et retenir l'eau de ces sources était l'objet d'un investissement permanent des communautés.

L'objet à restaurer se trouve souvent dans un environnement paysager qu'il sera nécessaire d'étudier, pour proposer un aménagement le mettant en valeur. Cette restauration permettra de retrouver le lavoir de l'époque tout en

intégrant un mur végétal permettant de d'assainir le mur et de contribuer à la biodiversité sur le chemin des pollinisateurs

AVANT



APRES



Projet de conservation et restauration du lavoir couvert

Mur végétal :

Le projet d'un mur végétal est une œuvre paysagère, à mi-chemin entre la réalisation botanique et l'exploit artistique. Il s'agit alors de « poser » ou de « planter » des végétaux sur un mur, donc à la verticale.

Pour ce faire, une structure doit être mise en place au préalable. Très peu large, elle ne réduit pas l'espace vital disponible.

Afin de renforcer l'attrait du circuit , une collection d'hydrangea complète la promenade par plusieurs points de plantation.



AVANT



La commune a restauré une zone humide en recréant des habitats favorables à la faune et la flore locales. Elle travaille à sa valorisation auprès du grand public et en particulier le jeune public. Également de nombreux chantiers participatif sont organiser afin d'entretenir les différents massifs ,

Au abord de cette zone humide, il est prévu de créer un chemin des pollinisateurs.

- Pour recréer des habitats aquatiques favorables à la faune et la flore
- Pour recréer des habitats herbacés favorables à la faune et la flore
- Pour recréer des habitats boisés favorables à la faune et la flore
- Pour installer des refuges artificiels temporaires pour la faune

AVANT



APRES



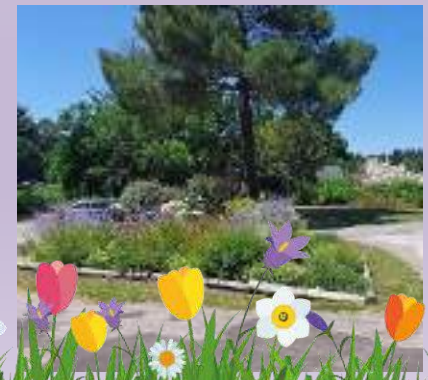
Plantes recherchées pour leur feuillage très graphique et coloré

Les fougères sont des vivaces d'ombre très prisées pour leur feuillage remarquable et leurs belles nuances de couleur.

Le Jardin d'eau possède de nombreuses variétés de **fougères** : elles apprécieront des sols légers, riches et frais en situation plus ou moins ombragée.







Fleurissement des pieds de mur : les contraintes de désherbage le long des habitations et des bâtiments publics nous amènent à agir différemment. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires est indispensable pour la protection de l'environnement mais implique de changer notre regard et celui des habitants sur l'espace public qui devient le lieu de scènes florales et herbeuses. La contrainte de ne plus utiliser des produits chimiques se transforme dès lors en opportunité pour embellir nos trottoirs, pour le bien-être animal et végétal. C'est pourquoi **nous avons choisi de semer des mélanges d'annuelles et des vivaces au pied des bâtiments publics afin de diminuer le temps d'intervention de désherbage et d'inciter les habitants à faire de même tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et en apportant du fleurissement.**



4. La gestion environnementale des espaces verts

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ACCUEIL
DU PUBLIC, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
ET LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

En 2021, la commune a démarré une démarche d'élaboration de plan de Gestion Différenciée. Les travaux d'inventaire et de découpage se sont déroulés de novembre 2018 à février 2019 avec l'aide du service environnement du conseil Départemental.

Le document a été présenté au conseil municipal qui l'a adopté en mai 2021 par une délibération engageant la commune à respecter progressivement ses recommandations. L'équipe municipale actuelle, consciente des enjeux, a souhaité pérenniser cette démarche d'entretien du patrimoine végétal.

Compte tenu de notre surface à entretenir (et malgré un effectif faible, notre équipe d'agents continue à appliquer cette gestion des espaces (parcs, massifs, haies...) plus proche de la nature et respectueuse de l'environnement. Individualiser le type de gestion en fonction des usages des espaces doit permettre d'optimiser les actions d'entretien en fonction des sites, mais aussi de préserver la biodiversité locale.

Nous avons tenu à informer et sensibiliser les habitants de ces changements.



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Hôtels à insectes

La réalisation d'hôtels à insectes lors des journées citoyennes, et répartis sur plusieurs lieux publics, est une bonne occasion pour faire accepter ces petits animaux auxiliaires du jardinier.

Gestion responsable de l'éclairage public:

La collaboration avec le CYADEN en 2020, a permis en matière d'éclairage public de **diminuer l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement** (faune, flore et santé humaine). Nous réduisons les éclairages (à l'exception du centre bourg et des carrefours) dès 23h00. Nous équipons nos mâts d'éclairage public par des systèmes à LED. Des panneaux photovoltaïques permettent d'alimenter l'éclairage (Chemin de Parazol).





MISE EN ŒUVRE DU FLEURISSEMENT

La mise en place des annuelles dans les parterres fleuris est continue toute l'année, suivant les saisons.

Depuis 2017 ,3480 plantes ont été plantées afin d'obtenir des espaces décoratifs tout au long de l'année. Mélange de plantes vivaces de type, Acanthe, Bergenia, Sauge, Gaura, divers graminées, collection de fougères, avec des arbustes : collection d'Hortensia, camellia, Sureau, Noisetier divers, Nandina, Leycesteria, rosiers paysagers des arbres comme l'Erable de collection nombreux arbres fruitiers avec notamment de vieille variété de la montagne noire comme les pommiers Carabille et museau de lièvre .

Un inventaire de l'ensemble des espaces verts et naturels a été réalisé : chaque espace est mesuré (linéaire et surface) afin de planifier le temps passé à l'entretien. Il s'agit donc d'un inventaire des pratiques mises en place par un code de la façon suivante :

La démarche globale d'embellissement par le végétal





TECHNIQUES D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Les arbres, arbustes et massifs sont largement **paillés par des copeaux de bois**. Ces copeaux sont soit achetés (calibrés), soit **produits à partir de nos déchets végétaux**.

L'**arrachage des adventices** se fait manuellement et mécaniquement, en grande partie par les agents.

Les parties laissées en prairie sont fauchées avant la fin de l'été avec une faucheuse à section afin de préserver la faune locale.

La **balayeuse de rues** et la **brosse de désherbage mécanique** permettent de retirer de la voirie le substrat qui s'accumule dans les omières de la chaussée et qui favorisent la germination des espèces adventices, et apporte un meilleur soin aux trottoirs et voiries de l'agglomération.

Les agents du service espaces verts ont suivi un **stage sur l'entretien des arbres et des arbustes**. Le plan de gestion différenciée, par la réduction du nombre de tontes, dégage du temps pour appliquer une **taille raisonnée**.



Suite aux différentes visites FREDON ,Jury Départemental nous avons suivi les différentes recommandations, des soins ont été apportés à certains arbres : du paillis a été déposé au pied des arbres les plus fragilisés (2 platanes,cèdres) et signalé par un affichage. Les feuilles ne sont plus ramassées, à présent elles sont soufflées vers les pieds des arbres, afin de les nourrir. Les feuilles constituent un terreau, qui nourrit la terre et les racines. Le cycle de la vie est ainsi respecté, et les effets sont déjà visibles, à l'image du **catalpa** qui brille de toutes ses fleurs chaque année.

Au cours de la journée citoyenne, un atelier désherbage est proposé aux habitants, il a permis notamment cette année de nettoyer l'entrée du cimetière. L'occasion de présenter également aux habitants les solutions alternatives aux pesticides.



L'atelier qui consiste à **remplacer les bâches** par des copeaux ou de l'ardoise se prête très bien également à une sensibilisation aux techniques de **paillage**.



Techniques d'entretien **en bref**

Paillages

Copeaux de bois

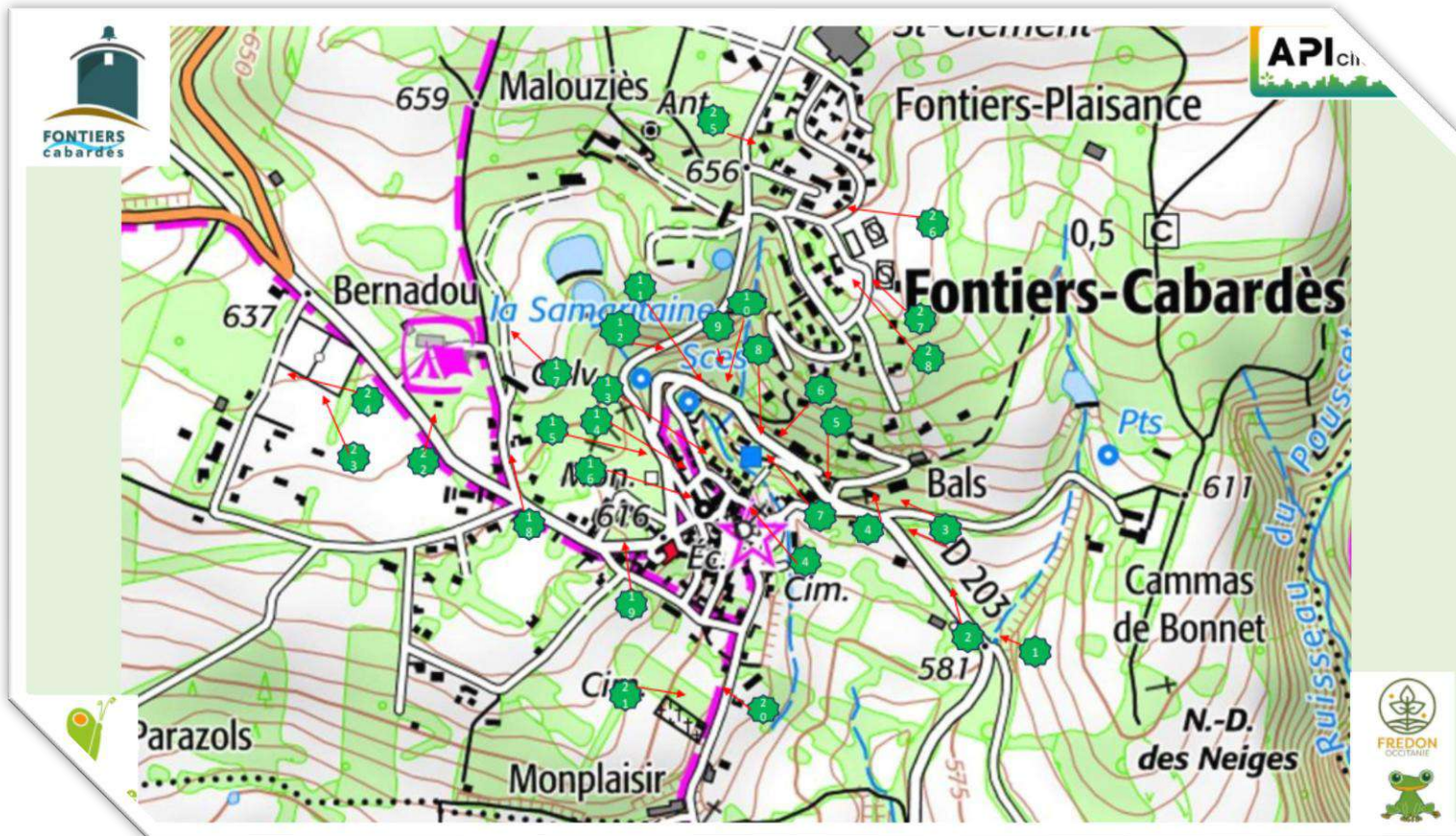
Remplacement des bâches
par des copeaux

Désherbeur mécanique

Balayeuse de rues

Journée Citoyenne





PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Objectifs du plan de gestion

Préserver les zones à forte potentialité écologique et favoriser la biodiversité des espaces publics
 Mettre en valeur la richesse de la flore locale
 Offrir des espaces attrayants et différents pour la population
 Optimiser et valoriser le travail des agents
 Valoriser les déchets verts in situ, et/ou en assurer un traitement respectueux de l'environnement
 Diminuer la consommation d'eau.



LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Respect des sols

Depuis l'application de la loi Labbé, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires dans les espaces verts que nous gérons.

Paillages, quand les déchets (naturels) deviennent un produit

L'utilisation de paillages dans les parterres d'arbustes et de plantes couvre-sol au pied d'arbres ont pour effet de limiter le désherbage. Ils permettent aussi de limiter l'évaporation et ainsi d'économiser des arrosages. Toutes nos haies bénéficient d'un paillage issu de nos déchets de branchage.

Bilans énergétiques des bâtiments communaux

Nous avons initié des audits énergétiques des bâtiments communaux. Il sera validé par l'audit énergétique actuellement en cours. Tous nos bâtiments bénéficieront à terme d'un éclairage à LED. Nos nouveaux projets sont étudiés avec cette technologie LED bien moins énergivore et plus durable.



Nos actions en faveur de la biodiversité

- Espacer les tontes
- Sensibilisation auprès des habitants
- Réalisation d'un rucher Communal
- Construction d'hôtels à insectes
- Jardin partagés

CODE 4: Aspect nature du plan de gestion différenciée



5. La qualité du cadre de vie et de l'espace public

Les espaces publics, lieux de lien social

Conscients de l'importance de préserver et **développer le lien social**, la commune met un soin particulier à l'entretien et la création de lieux, d'équipements et de services favorisant **le bien vivre ensemble**.



Les aménagements et actions de la municipalité participent à l'amélioration du cadre de vie

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET SÉCURITAIRES

Enfouissement des réseaux

En 2023 nous avons été contactés par un opérateur de télécommunication qui souhaitait étendre son réseau. La commune a donc imposé le passage du réseau en sous terrain via l'implantation de chambre de télécommunication.

Sécurité routière et déplacements doux

La municipalité a entrepris des études sur la sécurité routière en entrée d'agglomération. Une signalisation adaptée devrait permettre de ralentir la vitesse et de renforcer la sécurité des usagers.

Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie, un cheminement sera aménagé, des voies douces seront créées.

ESPACE NATURELS

Règlementation

Une refonte de la réglementation des parcs et des jardins de la commune a été réalisée en 2021. Les panneaux qui ont été apposés contribuent à sensibiliser les habitants au respect des usages.

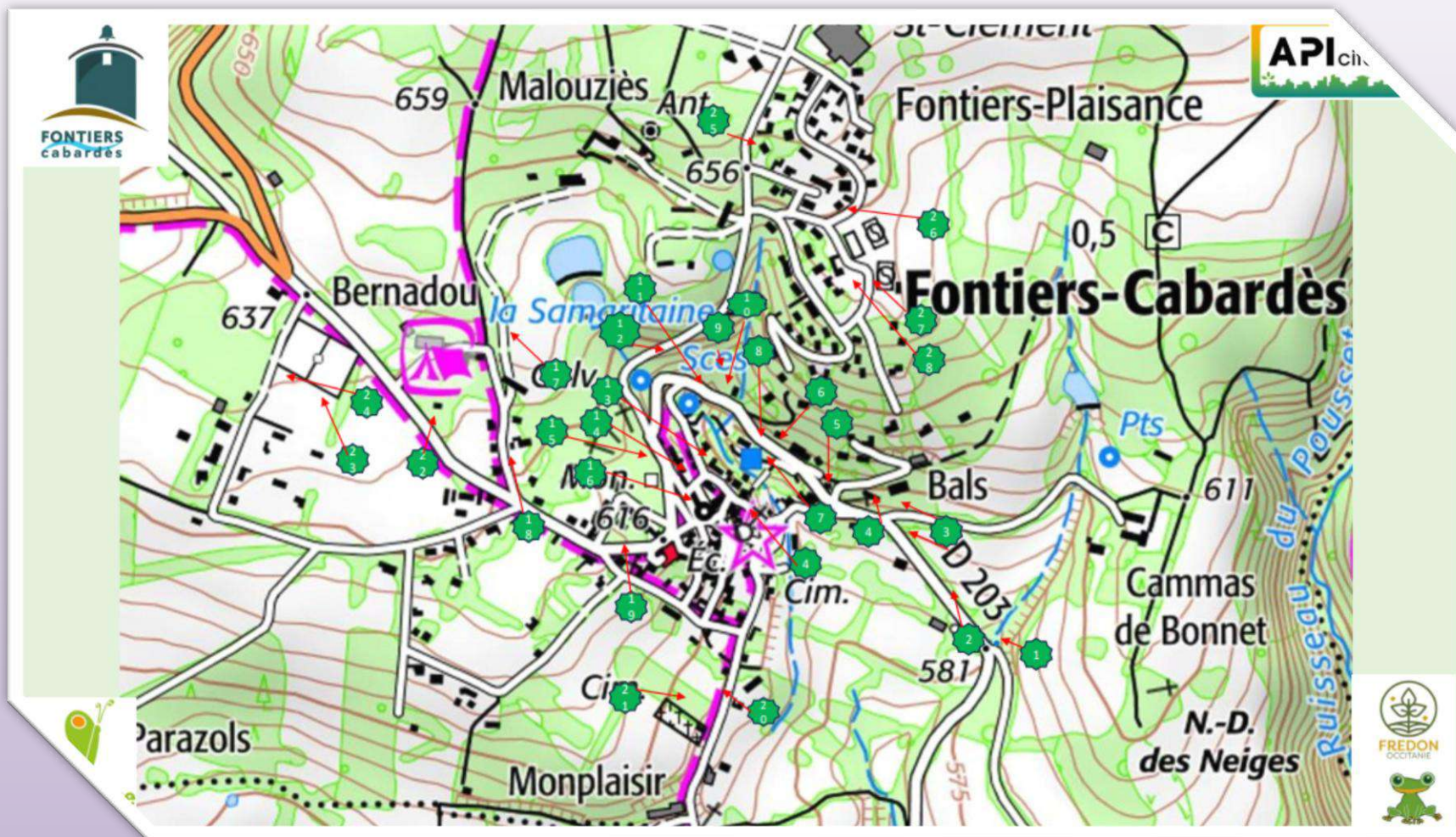


AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

L'aire de jeux dans le parc de la mairie, accessible aux enfants à mobilité réduite, est un attrait supplémentaire à la fréquentation du parc, lieu de rencontres de tous âges, théâtre de la fête de la musique, des kermesses des écoles, de photos de mariage...

Le City stade fait le bonheur des petits et grands depuis 2023. C'est en concertation avec un groupe d'adolescents du Local Jeunes que la structure ainsi que le lieu d'implantation ont été choisis, en plein cœur du village et dans un cadre de verdure).





Aménagements remarquables

- › Réalisation de 69 massifs dans le village
- › Réalisation de 3 massifs de collection

ANIMATION & Valorisation TOURISTIQUE

Valorisation du label Villes et Villages Fleuris
Dans La Communication

Promotion dans Les supports de La Commune

- ***l'Info*** Journal municipal
- site internet
- Panneau d'entrée de la Commune
- inscription au concours dans les catégories, maison, ville et écoles (Départemental)
- Dans le cadre de la Démocratie participative.
- Office du tourisme de la Montagne Noire



ANIMATION & Valorisation TOURISTIQUE

Fréquentation au fil des ans

-2021:1200 Visiteurs

-2022:1400 Visiteurs

-2023: 1600 Visiteurs

-2024:1800 Visiteurs

RESTAURATION SUR PLACE

- Buvette de l'association : Soupe de saison, gâteaux maison
- Assiettes à composer auprès des producteurs
- si possible, merci de prêter gamelles, couverts et gobelets afin de réduire les déchets !
- Food truck
- Café-restaurant Le Club 420
- Épicerie Au Petit Marché (09h30 - 12h30)

LIEU DU FESTIVAL

Dans le département de l'Aude, au centre du village de Fontiers-Cabardès.

Peut observer et sans de circulation (voir plan)

Conseil : accès au parking plus facile en venant de Saint-Denis (D9)



ARTS ET PATRIMOINES



Festival des Plantes en Montagne Noire

- 4^e édition -

Fontiers-Cabardès (11)
dimanche 27 octobre 2024
9 h 30 à 18 h



Organisateurs :
artsepatoir@fontierscabardès@gmail.com



ÉPÉRIERISTES PRODUCTEURS SPÉCIALISÉS

Agrumes, arbustes de haies fleuries, artichauts et fenestrons, aromatiques, cochenilles, iris, palmiers, plantes méditerranéennes, plantes vivaces à racines, plantes horticoles automnales, succulentes...



ARTISANAT AUTOUR DU JARDIN

Fontiers et alentours pour l'entretien et la maison, serres ou marais (partiel)...

PRODUCTEURS LOCAUX

Bière, jus de fruits, vins de pays, et de local, fromages, miel...



ANIMATIONS EN EXTÉRIEUR

10h - « Balade sensorielle autour des plantes sauvages » avec Céline GUILLOT
Parcours guidé pour découvrir les plantes comestibles du village.
Durée 2h. Départ au stade d'accueil du festival.

10h30 - « Marche du Temps Profond » proposée par l'Association Fontiers Fontiers
Parcours guidé et certifié de 4,5 km pour retracer les 4,5 milliards d'années de vie de notre terre avec des points d'arrêt sur les moments clés d'évolution de la Terre et de la Vie : apparition des premiers cellules, des végétaux, des animaux, glaciations...
Durée 2h30. Départ au stade d'accueil du festival.
Nombre de participants limité à 20.
Inscription recommandée en ligne : <https://framaforms.org/marche-du-temps-profond-1708798349>
Prévoir chaussures adaptées à la marche!



- Toute la journée, accès libre au « Sentier Patrimonial » de Fontiers-Cabardès.
Découverte du patrimoine architectural, historique, naturel et des aménagements paysagers (4500 végétaux).
Renseignements au stand d'accueil du festival.

CONFÉRENCE

- 10h30 - « Conférences sur l'eau de la Montagne Noire » de François NEUBERGER professeur d'histoire au Lycée Jules FILL à Carcassonne.
Durée 1h. Lieu de la conférence : foyer municipal, rue Paul-Riquet.

EXPOSITIONS

- Exposition des photos du concours photo sur les pollinisateurs et vote du public pour désigner l'heureux gagnant.
Règlement et inscription du concours : <https://framaforms.org/concours-photo-les-pollinisateurs-de-fontiers-cabardès-1723181624>

- Stand de présentation des ouvrages de la Bibliothèque - Départementale qui ouvrent les portes de la connaissance et de l'imagination du Monde végétal.



ANIMATION & Valorisation TOURISTIQUE



Tous les ans une cinquantaine de personnes participent aux Rendez-vous aux Jardins organisés par l'association Arts et Patrimoines. Cette initiative a permis de faire découvrir les différentes collections qui composent les 63 massifs de la commune.



ANIMATION & Valorisation TOURISTIQUE



Les commerces touristiques de la commune
fleuries





Aménagements remarquables

- › Parc du Bosquet
- › Collection Hydrangea
- › Rocaille à Joubarbes
- › Lavoir couvert
- › Chemin des pollinisateurs
- › Cimetière végétalisé

LISTE DES LIGNEUX ACIDOPHILES

AZALEES :

Azalea japonica 'Amonea'
Azalea japonica 'Chelsoni'
Azalea japonica 'Vuyk's Rosyred'
Azalea japonica 'White Lady'
Azalea mollis 'Anneke'
Azalea mollis 'Gibraltar'
Azalea mollis 'Mrs Peter Koster'

CAMELLIA :

Camellia cinnamomum Cindy
Camellia japonica 'Kumagai'
Camellia japonica 'Muccio's Jewel'
Camellia japonica 'Poisson Rouge'
Camellia japonica 'Princesse Clotilde'
Camellia japonica 'Roger Hall'
Camellia japonica 'Rose des Sables'
Camellia japonica 'Souvenir de Hubert Thoby'
Camellia japonica 'Sylva'
Camellia japonica 'Winter Gem'
Camellia Koto No Kaori
Camellia sasanqua 'Hiryu'
Camellia sinensis (theier)
Camellia transnokoensis
Camellia tsaii
Camellia x Gay Time
Camellia x lutchensis
Camellia x quintescens

HYDRANDEA :

Annexes

Hydrangea arborescens 'Annabelle'
Hydrangea aspera
Hydrangea aspera 'Anthony Bullivant'
Hydrangea aspera 'Hot Chocolate'
Hydrangea aspera 'Rocklon'
Hydrangea macrophylla 'Bodensee'
Hydrangea macrophylla 'Tovelit'
Hydrangea macrophylla 'Tovelit'
Hydrangea paniculata 'Dentelle de Gorron'
Hydrangea paniculata 'Dharuma'
Hydrangea paniculata 'Diamant Rouge'
Hydrangea paniculata 'Diamantino'
Hydrangea paniculata 'Fraise Melba'
Hydrangea paniculata 'Framboisine'
Hydrangea paniculata 'Kyushu'
Hydrangea paniculata 'Limelight'
Hydrangea paniculata 'Magical Moonlight'
Hydrangea paniculata 'Magical Starlight'
Hydrangea paniculata 'Magical Sweet Summer'
Hydrangea paniculata 'Phantom'
Hydrangea paniculata 'Ruby'
Hydrangea paniculata 'Silver Dollar'
Hydrangea paniculata 'Sundae Fraise'
Hydrangea paniculata 'Unique'
Hydrangea paniculata 'Vanille Fraise'
Hydrangea paniculata 'Vasterival'
Hydrangea petiolaris
Hydrangea quercifolia
Hydrangea quercifolia 'Alice'
Hydrangea quercifolia 'Ice Cristal'
Hydrangea quercifolia 'Ruby Sleeper'
Hydrangea quercifolia 'Snow Flake'

Conception et réalisation : SANCHEZ Benoit juillet 2025

Imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Remerciements aux associations pour de ce dossier et aux habitants pour les photographies

“ NOUS N'HÉRITONS PAS
DE LA TERRE DE NOS ANCÊTRES,
NOUS L'EMPRUNTONS
À NOS ENFANTS ”

PROVERBE AFRICAÏN, CITÉ EN 1939
PAR ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY,
DANS “TERRES DES HOMMES”

5 rue de la Mairie
11390 FONTIERS CABARDES
[+33 \(0\)4 68 26 52 61](tel:+330468265261)
mairie@fontiers-cabardes.fr

